

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

15 AVRIL 2014

## **COMPTE DE GESTION 2013**

Le conseil approuve le compte de gestion du receveur, les données concordant parfaitement avec celles du compte administratif.

## **COMPTE ADMINISTRATIF**

Christian Lavielle, adjoint aux finances, présente et fait adopter le compte administratif qui fait apparaître, pour la clôture de l'exercice 2013, un excédent de 173 878, 62 € en fonctionnement et un excédent de 239 593, 57 € en investissement.

Le conseil ventile cet excédent au budget 2014 en affectant 100 000 € au budget investissement et 73 878,62 en fonctionnement.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2014 ET VOTE DES TAUX**

Le budget prévisionnel, construit sur la base d'un maintien des taux communaux d'imposition (déjà votés en 2013), est voté pour un montant global de 1 691 909, 62 € en fonctionnement et un montant de 1 129 936, 57 € en investissement.

## **BUDGET ANNEXE**

Le conseil approuve le compte de gestion et le compte administratif du lotissement le Pré fleuri (354 389, 94 en dépenses et 304 947, 79 € en recettes) et valide le budget prévisionnel établi à hauteur de 253 941, 98 €.

## **RYTHMES SCOLAIRES**

Le maire rappelle l'organisation prévue du temps scolaire, validée par l'inspection académique.

Garderie de 7 h 30 à 8 h 30 (facultatif)

Ecole de 8 h 30 à 11 h 30 (9 h à 12 h le mercredi) et de 13 h 30 à 15 h 45

2

Temps d'Activités Péri-scolaires de 15 h 45 à 16 h 30 (facultatif)

Garderie de 16 h 30 à 17 h 30 (facultatif)

La sortie échelonnée en deux temps (15 h 45 et 16 h 30) rend impossible le maintien du bus scolaire, déjà déserté par les maternelles depuis quelque temps.

### **TARIF GARDERIE**

0,5 € par présence (soit 1 euro si matin et soir)

0,75 € pour les extérieurs (les enfants dont les parents ne résident pas sur la commune)

### **Temps d'Activités Péri-scolaires ( TAP )**

En maternelle, nous proposons deux ateliers récréatifs (petits et grands) animés par des agents de soutien en maternelle et / ou petite enfance (Mmes Molitor, Verbrugge, Deléglise, Dellou)

En primaire, les enfants inscrits se verront proposer un TAP lecture / jeux de société à la médiathèque, un TAP motricité en salle de sports, un TAP aide aux devoirs à la bouquinerie (ancienne bibliothèque) et un TAP informatique / détente au cyber-centre et plateau sportif.

Afin d'assurer la continuité et le suivi de l'enfant, chacun restera sur le même TAP durant 4 jours.

Les parents inscrivent l'enfant par période comme pour la cantine.

L'inscription aura lieu le même jour.

Prix : forfait par période sur la base d'1 € par TAP, 1€ 50 pour les extérieurs.

### **CREATION DE REGIES**

Création de la Régie « garderie » avec un régisseur, Mme Françoise Moriamé et un suppléant, Mme Molitor.

Création de la Régie « TAP » avec un régisseur Mme Marie-Noëlle Legros et un suppléant M Loïc Marlot.

3.

## **VOYAGE AU LOUVRE LENS**

Mme Monique NICOL, adjointe au Maire chargée de la famille des personnes âgées et des questions scolaires, présente ce projet de voyage en autocar prévu pour le samedi 6 septembre 2014, après-midi.

Prix du voyage (entrée comprise) : 15 € (10 € pour les personnes du CCAS). Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et 30 € pour les extérieurs.

Inscriptions en mairie.

## **SUBVENTIONS**

Le conseil octroie :

- une subvention de 2800 € pour la classe verte de 30 enfants au Val Joly,
- une subvention de 250 € à ICE pour le matériel de la station météo
- et une subvention de 52,10 € à l'ASLJM pour lui permettre de clôturer son compte bancaire.

Le conseil vote également un acompte de 50 % aux principales associations, à savoir les Bribeux , (5000 €), l'Harmonie (3500 €), le Football club (3200 €), l'Amicale du Personnel (1700 €) et MSL (1250 €).